



PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT 2021-2026

**Association Pour l'Education, la Sexualité et la Santé en Afrique
(APESSA)**

Octobre 2021

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE

L'APESSA fait son petit bonhomme de chemin dans la sphère associative au Bénin depuis 2013. Pour rester dans la ligne droite de ses objectifs, il a fallu en 2015, puis en 2017, élaborer un plan stratégique de développement. Telle une boussole, le plan stratégique, se veut à la fois orientatif mais aussi évaluatif, ainsi le plan stratégique échu 2017-2020 laisse place au plan stratégique 2021-2026.

Après donc huit (08) années d'existence et d'investissement spécifiquement dans le domaine de la santé sexuelle à l'endroit des adolescents et jeunes, l'Association Pour l'Education, la Sexualité et la Santé en Afrique (APESSA) est plus que jamais engagée et encrée dans le monde associatif du Bénin. **Aux côtés d'autres organisations de la société civile, son défi demeure le même : celui de contribuer activement aux Objectifs du Développement Durable (ODD) plus précisément les ODD 3 et 4.**

Pour la concrétisation de ce noble challenge, l'APESSA bénéficie de l'appui de Partenaires Techniques et Financiers dans la mise en œuvre de ses projets. Dans un souci d'efficience et d'efficacité, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique s'avère indispensable. Toutefois, ce nouveau plan stratégique puise sa source, dans l'évaluation du plan stratégique échu, afin d'une meilleure performance.

Ainsi ce nouveau plan stratégique 2021-2026 est notre nouveau parchemin, qui va nous guider afin de proposer aux partenaires des actions qui répondent aux besoins réels de la communauté, tout en tenant compte de notre capacité en ressources humaines et nos ambitions financières.

Je ne saurais finir sans remercier tous les acteurs qui d'une manière ou d'une autre contribueront à sa mise en œuvre effective.

Présidente

ASSOGBA MAILLARD Christelle

Liste des sigles et abréviations

APE : Association des Parents d'Elève

APESSA : L'Association Pour l'Education, la Sexualité et la Santé en Afrique

DP : Développement Personnel

FFOM : Forces Faiblesses Opportunités et Menaces

PSD : Plan Stratégique de Développement

SSRAJ : Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents-Jeunes

WWW.APESSA.NET

Table des matières

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE.....	2
Liste des sigles et abréviations	3
1- Contexte d'élaboration et théorie du changement	5
2- Présentation de l'APESSA	8
3- Diagnostic stratégique (FFOM).....	9
4- Orientations stratégiques	10
4.1. Vision, devise et valeurs.....	10
4.2. Orientations stratégiques de l'APESSA.....	10
5. Plan de mise en œuvre des programmes et projets.....	12
6- Coût estimatif du PSD	14
7- Mesure de mise en œuvre et de suivi évaluation du PSD.....	15
8- Mécanisme de suivi et d'évaluation du plan stratégique.....	15
8-1- Mécanisme de suivi	16
8-2 Mécanisme d'évaluation	16
9- Stratégies de mobilisation des ressources.....	17
9.1- Développement d'un plan stratégique	17
9.2- Analyse de la situation actuelle des ressources de l'APESSA	17
9.3- Définir un plan de mobilisation de ressources	18
9.4- conditions de mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources	19
ANNEXES	20

1- Contexte d'élaboration et théorie du changement

Raison d'être : « A l'horizon 2026, l'APESSA construit à partir du Bénin, une Afrique où l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes est effective en renforçant leurs capacités pour une meilleure responsabilisation dans leurs choix, relations sexuelles et sociales dans un contexte mondiale d'expansion des Maladies et infections sexuellement transmissibles ».

Objectifs de l'intervention	<u>Objectif 1</u> : Promouvoir l'éducation en santé sexuelle reproductive dans les zones d'intervention de l'APESSA
	<u>Objectif 2</u> : Assurer l'éducation des filles, femmes, parents et leaders communautaires pour assurer
	<u>Objectif 3</u> : Apporter un soutien en matière de santé aux cibles dans les zones d'intervention de l'APESSA
	<u>Objectif 4</u> : Améliorer le pilotage de APESSA

Ressources	COMPOSANTES	Extrants (Résultats i immédiats)	Effets à court terme		Effet à moyen terme		Effet à long terme	
Unité de gestion : APESSA	Education	Les bénéficiaires du PSD sont sensibilisés et formés	→	- Amélioration des connaissances des cibles en santé sexuelle,	H2 →	Diminution des comportements à risques Diminution des cas de grossesses précoces, d'abandon scolaire Capacitation des cibles à s'engager et à s'auto-prendre en charge	H2 & H4 →	Responsabilisation des adolescents et des jeunes dans leurs actes en vue de leur bien-être et des parents capable d'assurer leur bien-être
Budget :	Education en santé sexuelle	Les cibles sont aguerries sur les questions de santé sexuelle reproductive	H1 →	-Renforcement des capacités des cibles sur les questions sanitaires				
Locaux :	Soutien sur le plan sanitaire	Les bénéficiaires de l'APESSA reçoivent des appuis sur le plan sanitaire	→	-Le fonctionnement de l'APESSA contribue à l'atteinte des objectifs de l'Organisation				
	Pilotage de l'APESSA	Bonne organisation et bon fonctionnement de l'APESSA	→					
		CIBLES à	→	<u>Court terme :</u> Les adolescents Les parents Les leaders d'opinion Les élus locaux	→	<u>Moyen terme :</u> Les adolescents Les parents Les leaders d'opinion Les élus locaux	→	<u>Long terme</u> Les adolescents Les parents
		PERIODE DE MESURE DES EFFETS	→	2022	→	2024	→	2026+

HYPOTHESES OU CONDITIONS DE REUSSITE DU PROGRAMME

- H1 : Appropriation du plan stratégique par chaque acteur impliqué
- H2 : Fort engagement des parties prenantes
- H3 : Compétence de l'équipe de gestion
- H4 : Exécution efficace et efficiente du PSD
- H5 : Appui des partenaires financiers et disponibilité de ressources

WWW.APESSA.NET

Le PSD-APESSA entend apporter fondamentalement quelle solution à ce problème ?

Mettre en place une stratégie durable qui aide les adolescents et jeunes à devenir des acteurs d'un changement durable.

Le Plan stratégique 2021-2026 de l'APESSA a été élaboré à la suite de l'évaluation du plan stratégique 2017-2020. Les résultats de l'évaluation ont ressorti la nécessité de réajuster des éléments dans le nouveau PSD avec en toile de fond, rendre son implémentation plus concrète, et plus réaliste.

A travers son plan stratégique, l'APESSA entend à l'horizon 2026, construire à partir du Bénin, une Afrique où l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes est effective en renforçant leurs capacités pour une meilleure responsabilisation dans leurs choix, relations sexuelles et sociales dans un contexte mondiale d'expansion des Maladies et infections sexuellement transmissibles.

Pour ce faire, l'Association a décidé de se doter d'un document pilote lui permettant d'atteindre des objectifs quantifiable et qualifiables à la fin de sa période d'exécution.

La mise en œuvre du PSD-APESSA permettra de résorber les difficultés des adolescent(e)s en matière d'éducation, de santé et de santé sexuelle et à leur créer un environnement favorable pour leur plein épanouissement qui ferait deux des acteurs de changements.

En effet, l'environnement socio-économique et culturel (environnement familiale, mauvaises compagnie, pauvreté...) n'offre pas un cadre idéal ; les stratégies d'éducation proposées aux jeunes ne sont plus en phase avec l'évolution des leurs besoins actuels, et une absence criarde de mécanisme d'écoute et d'accompagnement de ces jeunes en cas de difficultés. Cette situation engendre auprès des adolescents et jeunes la contraction des maladies et infections sexuellement transmissibles de même que des grossesses précoces et non désirées.

Dans ces conditions, leur plan de vie se trouve désorganisé créant indubitablement une situation de précarité qui se transmet de génération en génération menaçant de ce fait le développement global de la nation. Si les grandes composantes de l'APESSA à savoir éducation au profit des cibles, éducation à la santé sexuelle, les services en matière de santé sont réalisés et que non seulement le pilotage de l'APESSA est performant mais aussi les ressources de mises en œuvre sont disponibles, tous les extrants seront forcément effectifs.

Avec une bonne appropriation du plan stratégique, d'ici à fin 2022 on pourrait observer auprès des cibles une amélioration de leurs connaissances sur les questions de santé et de santé sexuelle et des capacités renforcées pour se prendre en charge.

Le fonctionnement adéquat de l'APESSA sera au centre de ces changements escomptés et y contribuera fortement.

Si les parties prenantes sont fortement engagées, à moyen terme, c'est-à-dire d'ici à fin 2024, les comportements à risque observés auprès des adolescents et des jeunes seront réduits, les cas de grossesses précoces et d'abandon scolaire diminueront, enfin les cibles seront capables de se prendre en charge.

A long terme, après 2026, les adolescents et jeunes seront plus responsables dans leurs actes en vue de leur bien-être et les parents sont capables d'assurer leur bien-être.

2- Présentation de l'APESSA

L'association dite Association Pour l'Education, la Sexualité et la Santé en Afrique, en abrégé « A.P.E.S.S.A. » est une association d'intérêt général, laïque et apolitique déclarée à but non lucratif, régie par la loi 1901 et qui a été créée le 26 mars 2013 à Paris. APESSA est une organisation française de solidarité internationale domiciliée en France métropolitaine.

L'APESSA a pour vocation de couvrir une grande partie de l'Afrique et pour ce faire, nous avons choisi comme point de départ de nos activités, le Bénin où une antenne « A.P.E.S.S.A. Bénin » a été créée en août 2013.

L'APESSA Bénin est une organisation non gouvernementale à but non lucrative créée au Bénin en Août 2013. Elle s'est fixée pour objectif, la promotion de l'éducation à la santé sexuelle intégrée des adolescents et jeunes à travers un changement de comportements, une responsabilisation.

Elle est dirigée par la Présidente (coordonnatrice des activités) qui gère une équipe permanente constituée en 2021 de sept (7) personnes dont, d'une (1) assistante coordonnatrice, d'un (1) auditeur interne, d'un (1) responsable des projets et programmes, d'un (1) assistant projet, d'un (1) comptable, d'une (1) animatrice de stand, d'une (1) secrétaire administrative, d'un (1) responsable suivi-évaluation.

L'APESSA intervient dans trois domaines que sont :

- ✓ **Education**
- ✓ **Education à la santé sexuelle**
- ✓ **Santé**

Mission

Développer dans les écoles du Bénin des services complets d'éducation sexuelle qui s'inscrivent dans un projet global d'éducation et de promotion de la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes telle que défini par la charte d'Ottawa.

3- Diagnostic stratégique (FFOM)

Les adolescent(e)s et jeunes font face à une série d'obstacles qui souvent limitent leurs capacités d'accéder aux services de santé reproductive. Ces obstacles sont :

- les obstacles d'ordres intrinsèques, tels que :
 - le sentiment de honte ;
 - la peur ou l'anxiété vis-à-vis des problèmes liés à la sexualité et à la reproduction ;
 - le manque d'information sur les services disponibles ;
 - le manque d'habitude de recourir aux soins et aux conseils et le sentiment que les services ne seront pas confidentiels ;
- les barrières socioculturelles, notamment :
 - les normes sociales qui dictent le comportement et la sexualité des jeunes, filles comme garçons ;
 - la stigmatisation dont sont victimes les adolescents sexuellement actifs ;
 - les barrières culturelles qui limitent l'accès des femmes, des jeunes filles ou certaines catégories de la population aux services de santé ;
 - les problèmes d'accès à l'éducation ;
 - les différences de langues ;
 - l'attitude des prestataires de soins envers les adolescents ou leur réticence à répondre à leurs besoins de santé reproductive ;
- les barrières structurelles, comme :
 - l'éloignement des établissements de santé ;
 - le manque de structures pour les personnes souffrant de handicaps ;
 - les heures d'ouverture inadaptées ;
 - les délais d'attente ;
 - la facturation de ces services et le manque d'intimité.

4- Orientations stratégiques

4.1. Vision, devise et valeurs

4.1.1 Vision

A l'horizon 2026, l'APESSA construit à partir du Bénin, une Afrique où l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes est effective en renforçant leurs capacités pour une meilleure responsabilisation dans leurs choix, relations sexuelles et sociales dans un contexte mondiale d'expansion des Maladies et infections sexuellement transmissibles.

4.1.2 Valeurs

Respect de soi

Respect de l'autre

Responsabilité

4.2. Orientations stratégiques de l'APESSA

Ainsi, le cadre stratégique constitué du but visé et des orientations et axes stratégiques de l'APESSA pour la période de cinq (5) ans, se présente comme suit :

« A l'horizon 2026, l'APESSA construit à partir du Bénin, une Afrique où l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes est effective en renforçant leurs capacités pour une meilleure responsabilisation dans leurs choix, relations sexuelles et sociales dans un contexte mondiale d'expansion des Maladies et infections sexuellement transmissibles ».

Orientation stratégique 1 : Promouvoir l'éducation en santé sexuelle reproductive dans les zones d'intervention de l'APESSA

Orientation stratégique 2 : Assurer l'éducation des filles, femmes, parents et leaders communautaires pour assurer

Orientation stratégique 3 : Apporter un soutien en matière de santé aux cibles dans les zones d'intervention de l'APESSA

Orientation stratégique 4 : Améliorer le pilotage de APESSA

WWW.APESSA.NET

5. Plan de mise en œuvre des programmes et projets

1	PROGRAMME 1 : EDUCATION A LA SANTE SEXUELLE	2021	2022	2023	2024	2025	2026
2	<i>PROJET 1.1: Oreille attentive</i>						
3	<i>PROJET 1.2: Prévention des grossesses précoces basées sur l'estime de soi</i>						
4	<i>PROJET 1.3: Integrated Health Service Activity</i>						
5	<i>PROJET 1.4: Intermédiation sociale pour la mise en œuvre opérationnelle de la santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et jeunes</i>						
6	<i>PROJET 1.5: Soutien aux filles victimes de grossesses précoces</i>						
7	<i>PROJET 1.6: Défense des droits des enfants</i>						
8	<i>PROJET 1.7: Education Sexuelle Enseignement Primaire</i>						
9	PROGRAMME 2 : EDUCATION						
10	<i>PROJET 2.1: Appui aux jeunes filles défavorisées dans leur scolarisation</i>						
11	<i>PROJET 2.2 : L'autonomisation des femmes avec le projet cash transfert</i>						
12	<i>PROJET: 2.3: Formation des parents et leaders communautaires</i>						
13	<i>PROJET 2.4: Insertion professionnelle des filles mères exclues du système éducatif formel</i>						
14	PROGRAMME 3 : SANTE						
15	<i>PROJET 3.1 : Save My Young Life (SMYL)</i>						
16	<i>PROJET 3.2 : Volet nutrition et cantine scolaire</i>						
17	<i>PROJET 3.3 : Accompagnement psychologique de l'adolescent et des victimes de violences sexuelles</i>						

18	PROGRAMME 4 : PILOTAGE DE L'ASSOCIATION						
19	<i>PROJET 4.2: APESSA Community</i>						
20	<i>PROJET 4.3: Journée de l'APESSA</i>						

WWW.APESSA.NET

6- Coût estimatif du PSD

Logique d'intervention	Coût par Action	Coût par objectif opérationnel	Coût par axes stratégique
PROGRAMME 1 : EDUCATION A LA SANTE SEXUELLE			219 000 000
<i>PROJET 1.1: Oreille attentive</i>		72 000 000	
<i>PROJET 1.2: Prévention des grossesses précoces basées sur l'estime de soi</i>		41 000 000	
<i>PROJET 1.3: Integrated Health Service Activity</i>		PM	
<i>PROJET 1.4: Intermédiation sociale pour la mise en œuvre opérationnelle de la santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et jeunes</i>		8 500 000	
<i>PROJET 1.5: Soutien aux filles victimes de grossesses précoces</i>		17 000 000	
PROJET 1.6: Défense des droits des enfants		500 000	
PROJET 1.7: Education Sexuelle Enseignement Primaire		80 000 000	
PROGRAMME 2 : EDUCATION			119 000 000
PROJET 2.1: Appui aux jeunes filles défavorisées dans leur scolarisation		31 000 000	
PROJET 2.2 : L'autonomisation des femmes avec le projet cash transfert		16 000 000	
PROJET: 2.3: Formation des parents et leaders communautaires		63 000 000	
PROJET 2.4: Insertion professionnelle des filles mères exclues du système éducatif formel		9 000 000	
PROGRAMME 3 : SANTE			73 500 000

PROJET 3.1 : Save My Young Life (SMYL)	11 500 000	
PROJET 3.2 : Volet nutrition et cantine scolaire	28 500 000	
PROJET 3.3 : Accompagnement psychologique de l'adolescent et des victimes de violences sexuelles	33 500 000	
PROGRAMME 4 : PILOTAGE DE L'ASSOCIATION		18 430 000
PROJET 4.1: Gestion de l'APESSA	6 300 000	
PROJET 4.2: APESSA Community	3 180 000	
PROJET 4.3: Journée de l'APESSA	8 950 000	
TOTAL GLOBAL		429 930 000

Les projets retenus et planifiés ont fait l'objet d'estimation financière et ce, suivant les périodes de réalisation planifiées. Cette estimation, essentiellement indicative, permet d'apprécier le niveau global du coût indicatif du Plan d'action pluriannuel du Plan stratégique. Ainsi pour réaliser son plan stratégique APESSA doit mobiliser quatre cent vingt-neuf mille neuf cent trente mille FFCA (**429 930 000**) d'ici à 2026.

7- Mesure de mise en œuvre et de suivi évaluation du PSD

La mise en œuvre sera assurée par l'ensemble de la communauté de l'APESSA.

De ce fait, la réalisation des axes stratégiques et résultats liés à chaque orientation et axe stratégique de ce plan dépend de la mise en œuvre des actions identifiées et de la forte implication des acteurs intervenant dans la conduite desdites activités.

La mise en œuvre du plan stratégique requiert le respect de certains principes comme la participation de tous les acteurs, la répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à sa mise en œuvre, la reddition des comptes.

8- Mécanisme de suivi et d'évaluation du plan stratégique

Le suivi-évaluation est considéré comme une fonction complexe qui a pour objet la fourniture d'outils d'aide à la décision, par la connaissance de l'état ou de la situation de référence, et l'identification des possibilités d'amélioration au niveau des approches et des paquets techniques.

8-1- Mécanisme de suivi

Le mécanisme de suivi devra désormais viser l'évaluation du degré d'atteinte des objectifs stratégiques et apporter au besoin, les correctifs nécessaires qu'il s'agisse de la révision des actions stratégiques ou des objectifs spécifiques visés. A cet effet, au sein de l'APESSA, il sera désigné un responsable chargé de développer un certain nombre d'outils pour le suivi et l'évaluation des activités qui concourent à la mise en œuvre du Plan stratégique. Le recours à un partenaire externe est également possible sous le mécanisme de TimeSheet, dans ces conditions sur entente, il pourra être intéressé sur la base du nombre d'heures de travail effectué pour le compte de l'APESSA

Le suivi du PSD-APESSA se fera année par année quotidiennement à travers le plan de travail annuel notamment le suivi de sa mise en œuvre. En ce qui concerne les projets non identifiés et non prévus dans le PSD bénéficiés par l'APESSA, un autre dispositif de suivi devra immédiatement être mise en place suivant les caractéristiques du projet.

Un dispositif de suivi, composante du dispositif de suivi-évaluation devra être mise en place et développer. Ce dispositif sera composé de la présidente, du responsable du suivi-évaluation et les différents acteurs chargés de la mise en œuvre des différents volets des actions programmées dans l'année. Ces acteurs seront chargés de fournir les informations au responsable du suivi-évaluation. Le responsable de suivi devra de façon hebdomadaire/ par quinzaine, renseigner sa base de suivi et produire mensuellement le rapport de suivi sur la base des données issues grâce au dispositif.

Dans ces conditions, les divers acteurs chargés de la mise en œuvre des activités des projets doivent lui fournir mensuellement les données. De plus, il faudra tenir une base de données pour tous les bénéficiaires des interventions en mettant l'emphase sur le Baseline (état de référence des interventions).

En matière de suivi, le responsable suivi-évaluation aura pour mission de :

- Suivre et actualiser les données de l'APESSA,
- Suivre l'exécution des projets et programmes ainsi que les indicateurs de performance.

8-2 Mécanisme d'évaluation

Le responsable du suivi-évaluation coordonnera l'évaluation au sein de l'APESSA. Ainsi il organisera le semestre une revue à mi-parcours de la mise en œuvre des activités de l'APESSA et une revue annuelle en fin d'année. Les rapports de suivi serviront d'input dans la préparation des revues.

Après trois années de mise en œuvre du PSD, il faudra solliciter l'appui d'expert externe pour une évaluation externe sur le niveau de performance du document stratégique afin d'apporter des réajustements favorisant l'atteinte des objectifs.

Une évaluation finale en fin d'exécution sera également menée grâce à l'appui d'expert externe au Programme.

Le responsable pourra sur Excel créer une base d'évaluation comportant les éléments ci-dessous contenus dans les annexes sous forme de matrice de suivi-évaluation.

9- Stratégies de mobilisation des ressources

La stratégie de mobilisation de ressources devra permettre d'améliorer le niveau de financement de l'APESSA. L'amélioration de la mobilisation du financement prend en compte les ressources internes et les ressources extérieures qui émanent des partenaires bilatéraux et multilatéraux (internes et externes du Bénin).

9.1- Développement d'un plan stratégique

L'élaboration d'un plan stratégique dans lequel est définie une stratégie de mobilisation des ressources basée sur un ensemble d'étapes enchaînées et complémentaires est la première étape de la stratégie de mobilisation des ressources.

9.2- Analyse de la situation actuelle des ressources de l'APESSA

Chaque année l'APESSA devra lors de l'élaboration de son plan de travail annuel :

- Analyser la durabilité des ressources actuelles de l'association ;
- Evaluer la durabilité des ressources actuelle de l'association ;
- Faire le point des actions et projets à mettre en œuvre et les besoins de financement ;
- Faire le point des bailleurs déjà acquis par actions ;
- Identifier, rechercher, dresser la liste des différents potentiels bailleurs en lien avec les actions ;
- S'informer sur ces nouveaux potentiels bailleurs de fonds et définir les mécanismes d'approche pour capter les financements.

Il est important de prendre en considération le temps et le budget nécessaires à chaque mécanisme de mobilisation de ressources pour veiller à ce que les ressources humaines et financières soient disponibles pour exécuter cette activité.

9.3- Définir un plan de mobilisation de ressources

L'analyse de la situation des ressources de l'APESSA permet d'élaborer le plan de mobilisation des ressources. Ainsi par rapport à sa vision, sa mission, les actions à réaliser et les ressources dont elle dispose, quels sont donc les bailleurs qui peuvent potentiellement soutenir les actions de l'association ?

Cela permettra à l'APESSA d'identifier les besoins qui seront les plus difficiles à combler et de ce fait, faire une priorisation dans ses actions.

L'APESSA doit d'abord consolider les partenariats existants, ensuite identifier de nouveaux potentiels partenaires et surtout accroître sa visibilité.

Enfin s'approprier et mettre en œuvre des mécanismes et procédures de mobilisation de ressources.

Il existe plusieurs manières de demander de l'aide aux bailleurs :

- Envoyer des demandes avec une lettre de présentation ;
- Contacter des bailleurs qu'on ne connaît pas par lettre, courrier postal, électronique ou par téléphone,
- Rédaction des projets à soumettre à des bailleurs de fonds potentiels qui s'investissent dans notre domaine afin de bénéficier de divers appuis,
- Envoyer des demandes pour un renouvellement de financement,
- Utiliser les occasions comme les conférences, les séminaires et événements sociaux pour rencontrer des fournisseurs.

Si toutes ces méthodes sont appropriées à différents moments, une des plus efficaces façons de demander des ressources demeure la rencontre face à face avec un bailleur de fonds.

Les rencontres sont l'opportunité de discuter ensemble du travail proposé et permettent de mieux appréhender l'organisation.

S'appuyant sur ces éléments précédents, l'association entend conclure des partenariats avec d'autres associations ou OSC dans les communes du Bénin pour bénéficier de leur savoir-faire, de certaines compétences, d'une aide financière régulière et soutien logistique afin de réduire les coûts des actions.

Au-delà de toutes ces stratégies énumérées, certaines actions spécifiques sont à mettre en œuvre afin de mobiliser les ressources financières pour la réussite des programmes d'ici à 2026.

Il s'agit de : **l'organisation des tables rondes des bailleurs de fonds.**

L'objectif de la table ronde sera de faire un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers internationaux pour la mobilisation des financements nécessaires, en vue de la mise en œuvre d'actions concrètes retenues dans le plan d'actions stratégiques 2020-2026. Elle vise également à obtenir l'engagement des partenaires pour soutenir de façon pérenne les politiques en santé reproductive des adolescents et jeunes au Bénin.

9.4- Conditions de mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources

Dans la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, il faut respecter trois principes de fonds que sont :

- **l'engagement d'une concertation à l'interne,**
- **l'obtention de l'engagement de toutes les parties prenantes,**
- **l'information et l'implication de tous les partenaires.**

L'implication des parrains, des fondations, des partenaires locaux et des autorités communales dans les différentes actions au sein des zones d'interventions permettront d'obtenir leur adhésion et engagement à soutenir les actions de l'association. Le soutien des actions peut être reçu en nature, en espèces ou par chèque.

Enfin, il est également important pour l'association d'honorer certains engagements et obligations vis-à-vis des partenaires. Ainsi, en termes de contrepartie pour les associations, les Organisations de la Société Civile (OSC) , les entreprises partenaires qui appuient ou financent les activités de l'APESSA, les possibilités suivantes sont offertes :

- Logo sur les supports de communication (affiches, tracts, site Internet...) ;
- Page de présentation des partenaires sur le site et page Internet avec lien vers le site du partenaire ;
- Présentation du partenaire dans le dossier de presse (une page) ;
- Banderoles ou panneaux publicitaires sur le lieu de l'événement ;
- Présence par un stand le jour J et distribution d'échantillons gratuits.

ANNEXES

WWW.APESSA.NET

Modèle de fiche de suivi des projets et programmes

Projet :.....

Activités / tâches	Indicateurs fixés	Indicateur s atteints	Chronogramme de réalisation	Exécution			Résultats obtenus	Mesures correctives prises en contre- performance
				En cours	Exécuté	Non exécuté		
Activité 1								
Tâche 1 :								
Tâche 2 :								
Activité2 :								
Tâche 1 :								
Tâche 2 :								

Modèle de fiche d'évaluation

Résultats	Indicateurs	Activités de Suivi- Evaluation	Calendrier de mise en œuvre	Responsable	Coût	Sources d'information	Hypothèses
Impact							
Effet							
Extrants							
Activités							
Intrant							

Plan d'action de mobilisation des ressources

Projets/Actions à réaliser	Types de ressources à engager	Bailleurs/partenaires identifiés	Stratégies à mettre en œuvre	Difficultés/limites	Stratégies de mitigations
	1-Ressources internes				
1-					
2-					
	2-Ressources externes				
1-					
2-					

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 20..... de													
CODE	Objectifs/Actions/Activités/Tâches	Indicateurs objectivement vérifiables	Montant Programmé (en milliers CFA)	Sources de financement	Poids (%)	Chronogramme				Responsables			Observations
						Jan - Mars	Avril - Juin	Juil - Sep	Oct - déc	d'exécution	associé	suivi	
1.	PROGRAMME 1 : EDUCATION A LA SANTE SEXUELLE												
1.1	Projet 1 : Oreille attentive												
	Résultat:												
1.1.1													
1.1.2													
1.2	Projet 2: Prévention des grossesses précoces basées sur l'estime de soi												
	Résultat:												
1.2.1													
1.2.2													
1.3	Projet 3: Integrated Health Service Activity												
	Résultat:												
1.3.1													
1.3.2													
1.4	Projet 4: Intermédiation sociale pour la mise en œuvre opérationnelle de la santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et jeunes												
	Résultat:												
1.4.1													
1.4.2													
1.5	Projet 5: Soutien aux filles victimes de grossesses précoces												
	Résultat:												

1.5.1														
1.5.2														
1.6	Projet 6: Défense des droits des enfants													
	Résultat:													
1.6.1														
1.6.2														
1.7	Projet 7: Education Sexuelle des Déscolarisés et Non scolarisés													
	Résultat:													
1.7.1														
1.7.2														
2	PROGRAMME 2 : EDUCATION													
2.1	Projet 1 : Appui aux jeunes filles défavorisées dans leur scolarisation													
	Résultat:													
2.1.1														
2.1.2														
2.2	Projet 2 : L'autonomisation des femmes avec le projet cash transfert													
	Résultat:													
2.2.1														
2.2.2														
2.3	Projet 3 : Formation des parents et leaders communautaires													
	Résultat:													
2.3.1														
2.3.2														
2.4	Projet 4 : Insertion professionnelle des filles mères exclues du système éducatif formel													
	Résultat :													
2.4.1														
2.4.2														
3	PROGRAMME 3 : SANTE													
3.1	Projet 1 : Save My Young Life (SMYL)													

	Résultat:													
3.1.1														
3.1.2														
3.2	Projet 2 : Volet nutrition et cantine scolaire													
	Résultat:													
3.2.1														
3.2.2														
3.3	Projet 3 : Accompagnement psychologique de l'adolescent et des victimes de violences sexuelles													
	Résultat:													
3.3.1														
3.3.2														
4	PROGRAMME 4 : PILOTAGE DE L'ASSOCIATION													
4.1	Projet 1 : Gestion de l'APESSA													
	Résultat:													
4.1.1														
4.1.2														
4.2	Projet 2 : APESSA community													
	Résultat:													
4.2.1														
4.2.2														
4.3	Projet 3 : Journée de l'APESSA													
	Résultat:													
4.3.1														
4.3.2														
TOTAL GÉNÉRAL														

SUIVI- PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 20..... de

CODE	Objectifs/Actions/Activités/Tâches	Indicateurs objectivement vérifiables	Montant Programmé (en milliers CFA)	Montant dépensé	Sources de financement	Taux d'odonnancement (%)	Ecart Financier par rapport à la prévision	Taux prévu	Taux atteint	Ecart physique par rapport à la prévision	Responsables			Obs (mesures prises pour corriger les écarts)
						Montant odonnancé/montant programmé *100					d'exécution	associé	suivi	
1.	PROGRAMME 1 : EDUCATION A LA SANTE SEXUELLE													
1.1	Projet 1 : Oreille attentive													
	Résultat:													
1.1.1														
1.1.2														
1.2	Projet 2: Prévention des grossesses précoces basées sur l'estime de soi													
	Résultat:													
1.2.1														
1.2.2														
1.3	Projet 3: Integrated Health Service Activity													
	Résultat:													
1.3.1														
1.3.2														
1.4	Projet 4: Intermédiation sociale pour la mise en œuvre opérationnelle de la santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et jeunes													
	Résultat:													
1.4.1														
1.4.2														
1.5	Projet 5: Soutien aux filles victimes de grossesses précoces													
	Résultat:													
1.5.1														
1.5.2														

1.6	Projet 6: Défense des droits des enfants												
	Résultat:												
1.6.1													
1.6.2													
1.7	Projet 7: Education Sexuelle des Déscolarisés et Non scolarisés												
	Résultat:												
1.7.1													
1.7.2													
2	PROGRAMME 2 : EDUCATION												
2.1	Projet 1 : Appui aux jeunes filles défavorisées dans leur scolarisation												
	Résultat:												
2.1.1													
2.1.2													
2.2	Projet 2 : L'autonomisation des femmes avec le projet cash transfert												
	Résultat:												
2.2.1													
2.2.2													
2.3	Projet 3 : Formation des parents et leaders communautaires												
	Résultat:												
2.3.1													
2.3.2													
2.4	Projet 4 : Insertion professionnelle des filles mères exclues du système éducatif formel												
	Résultat :												
2.4.1													
2.4.2													
3	PROGRAMME 3 : SANTE												
3.1	Projet 1 : Save My Young Life (SMYL)												

	Résultat:													
3.1.1														
3.1.2														
3.2	Projet 2 : Volet nutrition et cantine scolaire													
	Résultat:													
3.2.1														
3.2.2														
3.3	Projet 3 : Accompagnement psychologique de l'adolescent et des victimes de violences sexuelles													
	Résultat:													
3.3.1														
3.3.2														
4	PROGRAMME 4 : PILOTAGE DE L'ASSOCIATION													
4.1	Projet 1 : Gestion de l'APESSA													
	Résultat:													
4.1.1														
4.1.2														
4.2	Projet 2 : APESSA community													
	Résultat:													
4.2.1														
4.2.2														
4.3	Projet 3 : Journée de l'APESSA													
	Résultat:													
4.3.1														
4.3.2														
TOTAL GÉNÉRAL														